

Informations déclarant

Nom Prénom DEBARGUE Célia
Adresse email celia.debargue@prima-solutions.com

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale PRIMA SOLUTIONS
Siren 429365844
Code NAF 58.29C - Edition de logiciels applicatifs
Adresse 9 BOULEVARD GOUVION-SAINT-CYR 75017 PARIS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2025
Date de fin de la période de référence 31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 63

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 9.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 27

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable Égalité
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus à l'indicateur 35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	77
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	77

Publication des résultats obtenus

Date de publication	26/02/2026
Site Internet de publication	https://www.prima-solutions.com/

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

- Dans le cadre des augmentations annuelles consacrer une enveloppe dédiée à la réduction des écarts sur les postes identiques à expérience identique.
- Conclure un accord égalité professionnelle H/F pour progresser sur la réduction des écarts sur une période déterminée.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Favoriser l'accès aux postes à haute rém., sous réserve qu'un poste s'ouvre, et que des candidat(e)s int. ou ext. postulent en veillant à :

- Favoriser dans la mesure du possible le recrutement du sexe sous-représenté
- Garantir qu'au moins 1 candidature de chaque sexe soit présente en entretien final

Date de publication des objectifs	14/04/2026
-----------------------------------	------------